



Commune mixte de Lajoux

Bureau Communal CH – 2718 Lajoux (JU)

Lajoux, le 12 mai 2022

AVIS A LA POPULATION

No 03/22

ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE

L'assemblée communale des comptes se déroulera **le 9 juin 2022, à 20h** à la Maison des Œuvres, dans la grande salle. L'ordre du jour sera publié dans le prochain tout-ménage.

INFORMATIONS AJAM ET COLONIE DE FORNET

Afin de faciliter la communication avec les réfugiés ukrainiens, l'AJAM recommande d'installer l'application Google Translate sur votre téléphone portable.

Pour toute question concernant l'accueil des réfugiés ukrainiens dans le Canton du Jura, veuillez appeler l'AJAM au 032 321 50 40 de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

L'AJAM mettra prochainement en place, une ligne téléphonique directe, reliée à la Colonie de Fornet.

Les informations seront transmises dans le prochain tout-ménage.



FERMETURE DE LA DECHETTERIE LE SAMEDI 6 AOUT 2022

En raison de la Balade gourmande, nous vous informons que la déchetterie sera fermée le samedi 6 août 2022.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Nous vous faisons part des modifications instaurées par l'Association suisse des Vétérinaires cantonaux dès 2016 et vous rappelons les éléments suivants :

Tenue des animaux

Les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique. Il est en outre interdit aux maîtres de laisser les crottes de leur animal sur la totalité des endroits publics ainsi que sur des propriétés privées de tiers. Des distributeurs de sachets pour ramasser les déjections sont à disposition sur plusieurs sites de la commune. Les sachets doivent être éliminés ensuite avec les ordures ménagères. Nous comptons sur la collaboration de tous les détenteurs d'animaux pour respecter ces mesures et maintenir ainsi une commune propre et agréable, ainsi que de bonnes relations de voisinage.

Identification

Depuis le 01.01.2016 la banque ANIS s'appelle AMICUS. Dès cette date, chaque nouveau détenteur de chien doit :

- S'annoncer comme nouveau détenteur de chien auprès de sa commune de domicile, afin d'obtenir un numéro d'identification.
- Faire ensuite inscrire son chien dans AMICUS par le vétérinaire.
- Remettre à la commune une copie de l'inscription AMICUS établie par le vétérinaire.

Les données des anciens propriétaires ANIS ont été transférées directement à AMICUS, il n'y a donc pas de démarche particulière à effectuer par ces détenteurs-là. Toutefois, comme auparavant, **tous les propriétaires doivent annoncer chaque modification : changement d'adresse, acquisition ou prise en charge d'un chien pour plus de trois mois, décès d'un animal - dans les 10 jours - à la banque de données AMICUS ainsi qu'à l'administration communale.**

Chaque chien continue d'être identifié au moyen d'une puce électronique, qui doit être apposée par le vétérinaire au plus tard 3 mois après sa naissance.

Conformément aux directives, nous invitons chaque nouveau propriétaire de chien concerné à annoncer son animal en transmettant la feuille d'enregistrement AMICUS au Secrétariat communal et à tous les propriétaires (nouveaux ou anciens) à signaler les modifications concernant leur animal (décès, vente, déménagement, etc...) jusqu'au **27 mai 2022**, au moyen du coupon-réponse ci-dessous. La date de référence étant le 1^{er} mai de chaque année.

Après le 31 mai 2022, aucune demande de modification ne sera acceptée.

L'émolument annuel accepté par l'Assemblée du budget est fixé à **Fr. 90.-/chien.**

✂

Propriétaire :

Nom : Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Chien 1 :

Nom : Date de naissance :

Race : Sexe (m/f) : Robe :

*Mutation et date :

Identification (type et n°) :

Chien 2 :

Nom : Date de naissance :

Race : Sexe (m/f) : Robe :

*Mutation et date :

Identification (type et n°) :

***Type de mutation : A = Achat V = Vente D = Décès**



La foire de printemps se déroulera, comme à son habitude, le 2^{ème} mardi de juin, soit le :

14 juin 2022

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour l'occasion !

JOURNEE EN FORET ET PATURAGE BOISE

Pour la population des communes du triage La Courtine

Public cible :

Personnes intéressées par la forêt, les exploitations forestières, les pâturages boisés.

Personnes cherchant à comprendre les moyens d'exploitation mis en place ainsi que la gestion globale des forêts et pâturage.

But :

- Prendre conscience du vieillissement des peuplements du triage
- Comprendre le fonctionnement du bostriche
- Conversion des peuplements

Programme :

Date : 11.06.2022

Lieu de rendez-vous : Eglise à Lajoux

Heure : 9h

Durée : jusqu'à environ 12h

Divers :

Toute la matinée sera en forêt, par tous les temps.

La rencontre se terminera par une collation.

Inscription au bureau communal jusqu'au 1^{er} juin 2022 par mail à commune@lajoux.ch ou par téléphone au 032 484 94 27.



AVIS DE CONSTRUCTION

Requérant : WHG Architectes Sàrl, Olivier Gogniat, Rue de la Gruère 5, 2350 Saignelégier

Projet : Construction d'un immeuble locatif de 4 appartements + 8 cases de stationnement ext. non couvertes.

Au lieu-dit : Le Bout Dessus

N° de parcelle : 31

Zone d'affectation : Zone centre (CA)

Dimensions : Longueur : 17.51 m / Largeur 13.00 m / Hauteur : 6.20 m /
Hauteur totale : 8.80 m.

Genre de construction : Matériaux façades : B.A. et brique ; isolation périphérique ; crépi blanc cassé / toiture : tuiles rouges

Dépôt public de cette demande, avec plans, **jusqu'au 30 mai 2022**, au Secrétariat communal de et à 2718 Lajoux où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement (Date du timbre-poste faisant foi).



AVIS DE CONSTRUCTION

Requérants : **Mme et M. Vuillaume Noémie et Johan**, Crât des Oiseaux 285, 2718 Lajoux

Projet : **Installation d'une palissade et clôture en limite de parcelle**, sur la parcelle n° 681 au lieu-dit Crât des Oiseaux en zone d'habitation (HAa).

Dimensions : Longueur : 22.00 m Hauteur : 2.00 m

Dépôt public de cette demande, avec plans, jusqu'au **23 mai 2022**, au Secrétariat communal de et à 2718 Lajoux où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement (Date du timbre-poste faisant foi).

AVIS DE CONSTRUCTION

Requérants : **Mme et M. Cestele Nathalie et Romain**, Dos les Laves 129, 2718 Lajoux.

Projet : **Installation d'une pompe à chaleur air-eau bibloc**, sur la parcelle n° 400 au lieu-dit Dos les Laves en zone d'habitation (HA).

Dépôt public de cette demande, avec plans, jusqu'au **23 mai 2022**, au Secrétariat communal de et à 2718 Lajoux où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement (Date du timbre-poste faisant foi).

AVIS DE CONSTRUCTION

Requérants : **MM. Sacha Guerne et Francis Guerne**, Les Rotchets 42, 2718 Lajoux

Projet : **Construction d'un garage double et abris à vélo fermé**, sur la parcelle n°65 au lieu-dit Les Rotchets en zone centre (CA).

Dimensions : Longueur : 11.00 m / Largeur : 6.00m / Hauteur : 3.35m /
Hauteur totale : 4.13m

Dépôt public de cette demande, avec plans, jusqu'au **23 mai 2022**, au Secrétariat communal de et à 2718 Lajoux où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement (Date du timbre-poste faisant foi).

BOURSES

Nous vous informons que les bourses pour étudiant-e et apprenti-e seront distribuées **dès le lundi 16 mai 2022 jusqu'au jeudi 16 juin 2022.**

Dès cette année, celles-ci seront versées sur le compte bancaire/postal de la personne en étude ou en formation.

Lors de votre passage au guichet communal, nous vous remercions de bien vouloir vous munir de votre numéro IBAN ainsi que **d'une attestation à jour de votre école de formation ou de votre entreprise formatrice.**

Vous avez également la possibilité de nous faire parvenir votre n° IBAN ainsi que l'attestation par mail à commune@lajoux.ch.

